



**COMITÉ CONSULTATIF DES
RESSOURCES NATURELLES**

Procès-verbal de la réunion du 16 novembre 2020

**NATURAL RESOURCES
ADVISORY COMMITTEE**

Minutes of the November 16, 2020 meeting

Constatant qu'il y a quorum, M. Pierre Guénard, président de cette réunion, déclare la présente séance du Comité consultatif des ressources naturelles (CCRN) ouverte à 19h02.

Having noticed there is quorum, Mr. Pierre Guénard, presiding over this meeting, declares this sitting of the Natural Resources Advisory Committee (NRAC) open at 7:02 pm.

PRÉSENTS

PRESENT

Pierre Guénard (conseiller / counselor) ~ Benoit Delage (membre / member) ~ Jean-Denis Fréchette (membre / member) ~ Gershon Rother (membre / member) ~ Jonathan Lamarre-Régnière (membre / member) ~ Michelle Comeau (membre / member) ~ Mélanie Lacroix (employée municipale / municipal officer)

ABSENTS

REGRETS

n/a

1.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Mme Michelle Comeau, appuyé par M. Gershon Rother, et résolu que l'ordre du jour proposé soit par la présente adopté avec l'ajout suivant :

7.1 Mise à jour du Plan d'action en développement durable (PADD)

ADOPTÉ

2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 26 OCTOBRE 2020

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Denis Fréchette, appuyé par Mme Michelle Comeau, et résolu que le procès-verbal de la réunion du 26 octobre 2020 soit par la présente approuvé.

ADOPTÉ

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

1.0 READING AND ADOPTION OF THE AGENDA

IT IS PROPOSED by Ms. Michelle Comeau, seconded by Mr. Gershon Rother, and resolved that the agenda be and is hereby adopted with the following addition:

7.1 Update on the Sustainable Development Action Plan (SDAP)

ADOPTED

2.0 APPROVAL AND SIGNING OF THE RECORDS OF THE MINUTES OF THE OCTOBER 26, 2020 MEETING

IT IS PROPOSED by Mr. Jean-Denis Fréchette, seconded by Ms. Michelle Comeau, and resolved that the minutes of the meetings held on October 26, 2020, be and are hereby approved.

ADOPTED

3.0 QUESTIONS PERIOD

n/a

4.0 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

4.1 Dérogation mineure – 16, Terrasse du domaine (lot 2 924 066)

Le propriétaire du terrain, connu comme le lot 2 924 066 au cadastre du Québec situé au 16, Terrasse du domaine, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure visant à construire une piscine, une terrasse de bois et une remise dans la bande de protection d'un milieu humide.

4.0 REQUEST FOR MINOR VARIANCE

4.1 Minor variance – 16, Terrasse du domaine (lot 2 924 066)

The owner of the land known as lot 2 924 066 of the Quebec cadastre located at 16, Terrasse du domaine, has presented to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption for the construction of a pool, a wooden deck and a shed in the wetland protection zone.

Les membres ont pris connaissance des demandes de dérogations mineures antérieures pour cette propriété. En 2007, le conseil avait autorisé une dérogation mineure (129-07) afin de permettre la construction de la maison dans la bande de protection de 30 m du milieu humide. En 2019, une seconde dérogation mineure fut accordée par le conseil (118-19) pour le forage d'un puits artésien, l'installation d'une fosse septique et la régularisation d'une entrée charretière dans la bande de protection de 30 m du milieu humide.

À la suite de l'analyse des documents fournis par le demandeur, les membres se disent préoccupés par les impacts cumulatifs sur le milieu humide. Des dérogations mineures furent déjà accordées dans le passé pour des constructions/installations dans la bande de protection du milieu humide donc, en considérant l'effet cumulatif, les nouvelles constructions proposées ne sont pas justifiables.

Recommandation :

IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Michelle Comeau, appuyé par M. Jean-Denis Fréchette, et résolu que le CCRN recommande de refuser la demande de dérogation mineure pour la construction d'une piscine, une terrasse de bois et une remise dans la bande de protection du milieu humide.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.0 INFORMATION DÉCOULANT DU CONSEIL MUNICIPAL

5.1 Séance ordinaire du 3 novembre 2020

Le Conseil s'est engagé par sa résolution 368-20 de réduire la génération d'ordures au sein de son établissement d'ici 2023 dans le cadre du renouvellement de l'attestation ICI on recycle +.

Le Conseil a résolu de s'adhérer au Fonds des municipalités pour la biodiversité (Fonds MB) pour la réalisation de projets de protection et d'amélioration des milieux naturels (369-20).

M. Pierre Guénard fait également un retour sur les travaux prévus pour la réfection du chemin du lac Meech.

6.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 26 OCTOBRE 2020

The members are aware of the previous requests for minor variances for this property. In 2007 the Council authorized a minor variance (129-07) allowing the construction of the house in the 30 m protection strip of the wetland. In 2019 a second minor variance request was granted by Council (118-19) for a drilled well, the installation of a septic system and to regularize the entryway within the 30 m protection strip of the wetland.

Following the analysis of the documents by the applicant, the members are concerned by the cumulative impacts of the existing constructions/installations on the wetland. Considering the previous minor variances allowing constructions within the protection strip of the wetland and their cumulative effects; the proposed constructions are not justified.

Recommendation:

IT IS THEREFORE PROPOSED by Ms Michelle Comeau, seconded by M. Jean-Denis Fréchette and resolved that the NRAC recommends the denial of this minor variance for the construction of a pool, wooden deck and shed within the protection strip of the wetland.

ADOPTED UNANIMOUSLY

5.0 FEEDBACK ARISING FROM COUNCIL

5.1 November 3, 2020 Ordinary sitting of Council

The Council has committed to reduce the amount of waste within its establishment by 2023 as part of the renewal of the ICI on recycle + program (resolution 368-20).

The Council has decided to adhere to the program of the *Fonds des municipalités pour la biodiversité*. This fund will allow the Municipality to realize projects to protect and improve natural habitats (369-20).

Mr. Pierre Guénard explains the work that is planned for chemin du lac Meech.

6.0 BUSINESS ARISING FROM THE MINUTES OF OCTOBER 26, 2020

n/a

7.0 DIVERS

7.1 Mise à jour du PADD

Mme Mélanie Lacroix explique aux membres le progrès des divers projets en cours dans le cadre du PADD.

Notamment, la publication d'un sondage visant les résidents et les commerces de Chelsea sur les gaz à effet de serre (GES). Cette collecte de donnée servira à la rédaction d'un rapport et de recommandation de réduction des GES sur le territoire de Chelsea

7.0 OTHER

7.1 Update on the SDAP

Mme Mélanie Lacroix explains the progress of the different projects of the SDAP.

More specifically, a survey has been published in order to collect data on the greenhouse gas (GHG) emissions of Chelsea residents and businesses. LCL environnement, a firm mandated by the Municipality, will use this database to write a report and

par la firme LCL environnement.

Les membres suggèrent publier un bilan des matières résiduelles ramassées par la collecte municipale cette dernière année afin de démontrer aux résidents le fruit de leurs efforts de tri. Cette publication pourra démontrer le détournement des matières organiques et recyclables de l'enfouissement.

Par ailleurs, les membres sont d'avis qu'une approche de sensibilisation plutôt que de réglementation devrait être privilégiée pour modifier les habitudes des résidents et des employés municipaux quant à la marche au ralenti des véhicules sur le territoire.

recommend ways to reduce GHG within Chelsea's territory.

The members suggest publishing a summary of this year's municipal waste collection to inform residents on the amount of organic material and recycling that does not go to the landfill; showing residents firsthand that their sorting habits are fruitful.

Furthermore, the members are of the opinion that an educative approach would be beneficial to increase awareness about motor vehicle idling and more appropriate to modify residents and municipal staff behaviour than control bylaws.

8.0 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du comité est présentement prévue pour le lundi 14 décembre 2020. Les membres en prennent note.

8.0 NEXT MEETING

The next meeting of the Committee is currently planned for Monday December 14, 2020. Members take note.

9.0 LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST PROPOSÉ par M. Gershon Rother, appuyé par M. Benoit Delage et résolu que cette réunion soit levée à 20h45.

9.0 ADJOURNMENT

IL IS PROPOSED by Mr. Gershon Rother, seconded by Mr. Benoit Delage and resolved that this meeting be adjourned at 8:45 pm.

ADOPTÉE

ADOPTED

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR

MINUTES PREPARED BY



Mélanie Lacroix

PROCÈS-VERBAL APPROUVÉ PAR

MINUTES APPROVED BY



14 décembre 2020.....

Pierre Guénard
Président / Chair

Date